



COMPTE-RENDU
COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL
16 novembre 2021



17 personnes présentes

Liste des participants en fin de document

Ordre du jour

1. Introduction et approbation du PV de la réunion du 23.06.2021
2. Parties I et III : Avis et échanges
3. Présentation de la Partie IV du PCDR par le bureau d'études DR(EA)²M et échanges
4. Travail sur le regroupement des projets
5. Divers.

Accueil

Madame BROGNIEZ, Echevine en charge du PCDR et Présidente de la CLDR, accueille et remercie les habitants pour leur présence. Elle précise que la réunion du jour sera principalement consacrée à la stratégie du PCDR. Elle excuse certains membres absents (voir liste). Elle propose également de rendre hommage à Mr Denil Frédéric tristement décédé dans les inondations du mois de juillet.

Suite au décès de Mr Denil et au départ de Mr Vanstechelman du Conseil communal, un membre demande si ceux-ci doivent dès lors être remplacés au sein de la CLDR. La FRW répond que la composition de la CLDR reste conforme. Toutefois, un appel à candidats pourrait être lancé et cette possibilité sera étudiée.

La CLDR acte le départ de Mr Denil et de Mr Vanstechelman de la CLDR.

Introduction et approbation du PV de la réunion du 23/06/2021

Florian HIGNY introduit la séance et présente l'ordre du jour. Aucune remarque n'est formulée sur le PV de la dernière réunion, celui-ci est donc approuvé.

Un membre de la CLDR signale qu'il était prévu de réunir la CLDR en octobre 2021 pour la présentation des fiches-actions du PCM mais cette réunion est reportée au printemps 2022.

Parties I et III : avis et échanges

Florian HIGNY interroge les participants sur le contenu des parties 1 et 3 qui ont été présentées à la précédente réunion et qui étaient proposées à la lecture des membres de la CLDR, via le site internet du PCDR ou en version papier, sur rendez-vous auprès de Karl Bondroit.

Aucune remarque et commentaire ne sont émis par les participants.

Partie IV : stratégie

La parole est cédée à Madame Virginie CHAPEAUX du bureau d'études DR(EA)²M pour la présentation de la stratégie.

Elle explique la méthodologie de travail utilisée pour l'élaboration de cette stratégie : une analyse croisée entre le diagnostic du territoire, le vécu des habitants et les facteurs externes du territoire pouvant influencer la Commune a été effectuée et a permis d'identifier 33 enjeux pour le territoire communal. Ces derniers sont repris dans la partie III du PCDR. Sur base de ces 33 enjeux, la stratégie a pu être élaborée. Cette dernière comprend 3 défis et 12 objectifs.

Madame CHAPEAUX détaille ensuite chaque objectif et reprend pour chacun d'entre eux, les enjeux et les premières idées de projets qui peuvent y être associés. Elle signale que deux objectifs peuvent être jugés « faibles » actuellement car peu d'idées de projets y sont liées : objectif 4 « *soutenir la transition énergétique via des solutions locales et concrètes* » et l'objectif 10 : « *capitaliser sur l'importante ressource bois et soutenir de nouvelles filières innovantes* ». Madame BROGNIEZ signale que la Commune est en train de mener des projets en lien avec ces thématiques, notamment via un appel à projets auquel le Parc naturel Viroin-Hermeton a répondu, et via son PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat). Ces objectifs pourront être fusionnées et retravaillées ultérieurement par le bureau d'études.

Un membre s'inquiète du contenu de l'idée de projets « *Aménagement de la place de Romedenne* » car beaucoup d'activités sont organisées sur cette place. La FRW précise que les idées de projets seront discutées après la présentation de la Partie IV.

Un autre membre interpelle la Commune sur le manque de suivi de certains projets, notamment ceux de l'ancien PCDR.

Un autre s'interroge sur l'opportunité d'intégrer certains projets de l'ancien PCDR dans le nouveau PCDR. L'ancien PCDR comprenait beaucoup de projets et il est donc normal que tous les projets n'aient pu être réalisés. L'opportunité de réinscrire certains d'entre eux dans le nouveau PCDR sera étudiée en fonction du contexte qui a évolué depuis l'élaboration de l'ancien PCDR, il y a plus de 15 ans.

Travail sur le regroupement des projets

Amandine SENTE explique ensuite le travail effectué sur le regroupement des idées de projets énoncées par les citoyens durant les phases de consultations citoyennes antérieures : réunions d'information et consultation, groupes de travail thématiques, consultation en ligne via la plateforme, consultation des jeunes, etc. Au total, 150 idées ont été récoltées et après un travail de regroupement et de tri, 58 idées projets sont proposées à l'analyse de la CLDR. La CLDR va travailler durant les prochaines réunions à trier/regrouper/modifier/ajouter des éléments à cette liste afin d'arriver à une liste définitive de projets qui seront inscrits dans le PCDR. Une fois cette liste validée, les projets seront priorisés en fonction de leur temporalité de mise en œuvre et le bureau d'études pourra alors rédiger des fiches-projets pour chacun des projets. L'écriture des fiches-projets vise à détailler les projets et affiner le contenu des projets.

La méthodologie de travail est exposée : les membres sont répartis en sous-groupes et chaque idée projet est soumise à l'analyse de chacun des sous-groupes. A l'issue de ces explications, les membres sont invités à rejoindre un sous-groupe.

Au total, 6 projets ont été analysés par chacun des sous-groupes. Ce travail débutait en ce jour se poursuivra lors des 2 prochaines réunions de la CLDR.

Divers

Florian HIGNY remercie les participants pour leur travail et les invite à prendre note des deux prochaines dates de réunions de la CLDR :

- 8 décembre 2021
- 15 décembre 2021

Ces réunions seront organisées si la situation sanitaire liée au COVID-19 le permet. Un membre s'interroge sur la poursuite du travail en cas de « reconfinement » : est-il envisageable de poursuivre le travail entamé sur les idées de projets, en visioconférence ou en travail individuel ? La FRW et la Commune signale qu'il est préférable que ce travail soit réalisé en présentiel pour permettre une bonne concertation entre tous les membres.

Un autre membre questionne la FRW sur les délais d'élaboration du PCDR et de mise en œuvre des projets. Il lui est expliqué que pour la phase d'élaboration, il n'y a pas de délai et que pour la mise en œuvre des projets, les Communes ont généralement 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans leur PCDR, une fois que celui-ci est approuvé par le Gouvernement wallon.

Un membre regrette de ne pas voir plus de membres issus du Conseil communal présents à la réunion.

Florian HIGNY rappelle l'adresse du site internet dédié au PCDR : www.pcdr-philippeville.info

Florian HIGNY et Amandine SENTE,
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants

NOM	Prénom	Présent	Excusé
BIGOT	Daniel		x
BLAVIER	Philippe		
BROUWAEYS	Hervé		
BUFFIN	Jean-Marie		
CAMBY	Noam		
CHERMANNE	Christiane	x	
CHERMANNE	Joseph	x	
CORNETTE	Maurice		
DAGRAIN	David		x
DAVID	Bernadette		
DERUYVER	Dominique	x	
DRERA	Jocelyne	x	
DUBRAY	Delphes	x	
GERARD	Rita		
GERARD	Olivier	x	
JACQUEMYN	Jean-Louis		
LAIRIN	Alain		
LAMBERT	Jérémy		x
LEBRUN	Jean		
MATHIEU	Marc		x
MERVEILLE	Stéphanie		x
MICHEL	France		x
MONTERO	Mariana		
MOSTENNE	Marie		x
PORTETELLE	Noël	x	
RATHMES	Daniel	x	
ROBIN	Thibaut	x	
SOLBREUX	Marc	x	
VERHAEGE	Thibault		
VIGNERON	Christophe	x	
WILLEMS	Fabrice		
BAIEN-COBO	Josélito		
BAUDOIN	Eric	x	
BERLEMONT	Bruno		x
BROGNIEZ	Laetitia	x	
DESCARTES	André		
DE MARTIN	André		
SOUMOY-VISCARDY	Nadine	x	
THOMAS	Jérôme		x
WARNON-DECHAMPS	Martine		
CHAPEAUX	Virginie	Bureau d'études DR(EA) ² M	
HIGNY	Florian	FRW	
SENTE	Amandine	FRW	